

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°97 - Décembre 2018



* VIE FÉDÉRALE P.1 Caractéristiques des licences	* VIE FÉDÉRALE P.2 Caractéristiques des licences Renouvellement des licences	* VIE FÉDÉRALE P.3 Renouvellement des licences
* VIE FÉDÉRALE P.4 Partenariat FFCO - FFTri Jeune fille au pair	* JEUNES P.5 Semaine olympique 2019	* CLUB FRANCE P.5 Affiches Haut Niveau

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

CARACTÉRISTIQUES DES LICENCES

Pour rappel, suite à l'AG du 24 mars 2018, les licences ont subi des modifications. Les caractéristiques des licences disponibles sont les suivantes:

• **La licence «dirigeant» :**

- Elle s'adresse uniquement aux personnes en âge d'être dirigeant (16 ans révolus), inscrites dans un club.
- Cette licence ouvre droit aux fonctions électives et donne la possibilité de participer à différentes activités de gestion administrative ou comptable dans le cadre de la FFCO, des organes déconcentrés et des associations sportives affiliées.
- **Elle ne donne pas accès à la pratique sportive.**

Pour obtenir la licence «dirigeant», aucun certificat médical n'est à présenter. Le passage à un autre type de la licence annuelle est possible, en cours d'année.

• **La licence annuelle «compétition» (par catégorie d'âge) permet :**

- de participer à toute activité fédérale et notamment aux compétitions organisées en France sous l'autorité de la Fédération dans le cadre du règlement des compétitions;
- de participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés;
- d'assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions);
- de participer dans les conditions définies par les prérequis à toutes les formations fédérales.

Pour obtenir la licence annuelle «compétition», un **certificat médical datant de moins d'un an permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition est demandé.**

Cette licence peut être prise à titre individuel, sans être inscrit dans un club.

• **La licence annuelle «découverte compétition», qui s'adresse uniquement aux adultes à partir de 19 ans, permet :**

- de participer aux compétitions organisées par circuits de couleur jusqu'au niveau jaune;
- de participer aux activités non compétitives (sans classement);
- d'assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions);
- de participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus.

Elle ne permet cependant pas :

- de participer aux courses par catégorie d'âge, ni à tous les championnats;
- de participer aux classements établis par la Fédération;
- de participer aux formations fédérales initiales.

Pour obtenir la licence annuelle «découverte compétition», un **certificat médical datant de moins d'un an permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition est demandé.** Le passage à la licence annuelle «COMPETITION» est possible, en cours d'année.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°97 - Décembre 2018



<p>✘ VIE FÉDÉRALE P.1 Caractéristiques des licences</p>	<p>✘ VIE FÉDÉRALE P.2 Caractéristiques des licences Renouvellement des licences</p>	<p>✘ VIE FÉDÉRALE P.3 Renouvellement des licences</p>
<p>✘ VIE FÉDÉRALE P.4 Partenariat FFCO - FFTri Jeune fille au pair</p>	<p>✘ JEUNES P.5 Semaine olympique 2019</p>	<p>✘ CLUB FRANCE P.5 Affiches Haut Niveau</p>

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

CARACTÉRISTIQUES DES LICENCES (SUITE)

• **La licence annuelle «loisir-santé» permet :**

- de participer aux activités non compétitives (sans classement);
- d'assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions);
- de participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus;

Elle ne permet pas :

- de participer aux compétitions;
- de participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés;
- de participer aux formations fédérales initiales.

Pour obtenir la licence annuelle «loisir-santé», un **certificat médical datant de moins d'un an permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation est demandé**. Le passage à une licence annuelle «COMPETITION» ou «DÉCOUVERTE COMPETITION» est possible, en cours d'année.

CONDITIONS MÉDICALES POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES

Le **renouvellement d'une licence** s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, **sans discontinuité** dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

- La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée **tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois**.

Fréquence de présentation d'un certificat médical tous les 3 ans pour les licences «compétition», «découverte compétition» et «loisir santé» de la FFCO:

Obtention	Renouvellement					
Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Année N+6
<i>Exemple :</i> 2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical (renouvellement triennal)	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical (renouvellement triennal)

- Pour les premiers et deuxièmes renouvellements de **la licence (N+1 et N+2), le sportif ou son représentant légal peut attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé «QS-SPORT»**. Cette attestation est incluse dans le bulletin d'adhésion annuel. Le questionnaire de santé «QS-SPORT» est à conserver par le licencié, le club ne conservant que le bulletin d'adhésion incluant l'attestation datée et signée.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°97 - Décembre 2018



- VIE FÉDÉRALE P.1**
Caractéristiques des licences
- VIE FÉDÉRALE P.2**
Caractéristiques des licences
Renouvellement des licences
- VIE FÉDÉRALE P.3**
Renouvellement des licences
- VIE FÉDÉRALE P.4**
Partenariat FFCO - FFTri
Jeune fille au pair
- JEUNES P.5**
Semaine olympique 2019
- CLUB FRANCE P.5**
Affiches Haut Niveau

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

CONDITIONS MÉDICALES POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES (SUITE)

• Si le licencié a attesté avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé, vous serez confronté à une petite difficulté au moment de la saisie de la licence correspondante sur le site fédéral. En effet, vous devez indiquer lors de la saisie une date de certificat médical de moins d'un an.
Nous vous demandons donc de modifier dans ce cas (et uniquement dans ce cas) l'année du certificat médical (2018 pour toutes les saisies faites en 2018 et 2019 à partir du 1^{er} janvier 2019) et une fois l'achat de la licence effectué, revenir sur la licence afin de remettre l'année initiale, afin que la date réelle du certificat médical apparaisse sur la licence.

Si le licencié qui renouvelle sa licence vous a remis un certificat médical conforme de moins d'un an vous devez saisir la date effective figurant sur ce certificat médical.

A défaut d'attester avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé, il sera tenu de produire un nouveau certificat médical pour obtenir le renouvellement de la licence.

- Nous vous rappelons que pour les nouveaux licenciés, la fourniture d'un certificat médical stipulant l'absence de contre-indication médicale à la pratique de la course d'orientation non-compétitive ou en compétition, est obligatoire :
 - si la licence sollicitée ouvre droit à la participation à des compétitions, le certificat médical doit mentionner spécifiquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.
 - si la licence sollicitée ouvre droit à la pratique de course d'orientation sans participation aux compétitions sportives, le certificat médical doit mentionner uniquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la course d'orientation.

Dans votre espace licencié, vous pourrez trouver les documents : **bulletin d'adhésion (et l'attestation), questionnaire santé (QS-SPORT)** ainsi que le **certificat médical**.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°97 - Décembre 2018



- ✕ VIE FÉDÉRALE P.1 Caractéristiques des licences
- ✕ VIE FÉDÉRALE P.2 Caractéristiques des licences
- ✕ VIE FÉDÉRALE P.3 Renouvellement des licences
- ✕ VIE FÉDÉRALE P.4 Partenariat FFCO - FFTRI
- ✕ JEUNES P.5 Semaine olympique 2019
- ✕ CLUB FRANCE P.5 Affiches Haut Niveau
- Jeune fille au pair

#PointPresse
Retrouvez tous les articles qui traitent de la course d'orientation ou de la FFCO dans l'espace presse du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

PARTENARIAT FFCO - FFTRI



Les fédérations françaises de course d'orientation et de triathlon viennent de signer un partenariat portant sur le développement des raids multisports, pour la durée de l'olympiade.

De nombreux clubs ayant la double affiliation, cet accord vise à préciser plusieurs points tels que l'affiliation des compétitions ou l'utilisation des cartes de CO.

Le partenariat stipule également, que la FFCO autorise la FFTRI à utiliser comme support de formation, les fiches O'abc de la FFCO, sans qu'aucune modification ne puisse être réalisée.

La convention de partenariat est disponible dans [la partie «conventions» de la «Vie fédérale»](#).

UNE JEUNE ORIENTEUSE SUISSE RECHERCHE UNE FAMILLE D'ACCUEIL FRANÇAISE

Julia, 15 ans, originaire de Suisse, pratique la course d'orientation. Dans le cadre de ses études au sein de l'École de Culture générale à Ingenbohl, elle doit séjourner dans une région francophone.

Elle souhaite donc passer du temps en France afin de connaître la culture et d'utiliser le français dans la vie quotidienne, tout en alliant sa passion pour la course d'orientation, idéalement **durant 3 semaines entre le 29 juin et le 26 juillet 2019.**

Julia aimerait habiter et travailler chez une famille d'accueil qui, elle aussi, pratique la course d'orientation. Elle souhaiterait que son séjour linguistique lui permette de réaliser une mission sociale : être fille au pair ou travailler dans une ferme par exemple. Si cela n'est pas possible, elle souhaiterait occuper un petit job d'été.

N'hésitez pas à transmettre sa demande à vos licenciés susceptibles d'accueillir Julia chez eux.

Pour contacter Julia : julia.wipfli@itheri.ch

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°97 - Décembre 2018



VIE FÉDÉRALE P.1 Caractéristiques des licences	VIE FÉDÉRALE P.2 Caractéristiques des licences Renouvellement des licences	VIE FÉDÉRALE P.3 Renouvellement des licences
VIE FÉDÉRALE P.4 Partenariat FFCO - FFTRI Jeune fille au pair	JEUNES P.5 Semaine olympique 2019	CLUB FRANCE P.5 Affiches Haut Niveau

#PointPresse
Retrouvez tous les articles qui traitent de la course d'orientation ou de la FFCO dans l'espace presse du site fédéral.

JEUNES

TROISIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

La troisième édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) se déroulera du 4 au 9 février 2019.

Mise en place lors de la phase de candidature de Paris 2024 et inscrite de façon pérenne dans le programme des actions éducatives menées au cours de l'année scolaire, elle est proposée chaque année dans toutes les écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur, pour tous les âges, de la maternelle à l'université.

Son objectif est de permettre aux enseignants :

- D'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements hors sport (sport et mathématiques par exemple);
- De sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition;
- De faire découvrir les disciplines Olympiques et Paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif;
- De faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap, en s'appuyant sur la découverte et la pratique des para sports et en intégrant des rencontres sportives partagées;
- D'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

L'édition 2019 aura pour fond une thématique particulière : la mixité; une valeur que nous partageons dans notre sport.

N'hésitez pas à mobiliser vos licenciés. Chacun peut être porteur de projet, que l'on soit élève, étudiant, professeur, parent d'élève ou athlète. Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site <https://paris2024.org/fr/sop>.

CLUB FRANCE

CLUB FRANCE : AFFICHES HAUT NIVEAU 2018

Pour ceux qui auraient manqué les séances de dédicaces organisées par le club France avec les équipes de France de course d'orientation à pied et de course d'orientation à VTT, nous vous invitons à télécharger les affiches qui ont été distribuées, en vous rendant dans la partie [Club France](#) du site fédéral.



La Lettre clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°97 - Décembre 2018



- × VIE FÉDÉRALE P.1 Caractéristiques des licences
- × VIE FÉDÉRALE P.2 Caractéristiques des licences
- × VIE FÉDÉRALE P.3 Renouvellement des licences
- × VIE FÉDÉRALE P.4 Partenariat FFCO - FFTri
- × JEUNES P.5 Semaine olympique 2019
- × CLUB FRANCE P.5 Affiches Haut Niveau
- × Jeune fille au pair

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

La FFCO vous souhaite

de passer

DE BELLES FÊTES

de fin d'année

= 2018 =

